

Christine BARATS, *Manuel d'analyse du web en sciences humaines sociales*

Paris, A. Colin, coll. U, 2013, 264 pages

Yeny Serrano



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/questionsdecommunication/9117>

ISSN : 2259-8901

Éditeur

Presses universitaires de Lorraine

Édition imprimée

Date de publication : 31 août 2014

Pagination : 381-384

ISBN : 978-2-8143-0209-9

ISSN : 1633-5961

Référence électronique

Yeny Serrano, « Christine BARATS, *Manuel d'analyse du web en sciences humaines sociales* », *Questions de communication* [En ligne], 25 | 2014, mis en ligne le 01 juillet 2014, consulté le 30 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/questionsdecommunication/9117>

pp. 76-121) approfondit cette question financière. Pour Philippe Chantepie, chef du Département des études, de la prospective et des statistiques au ministère de la Culture et de la Communication, il faut d'abord poser la question du périmètre de ce qui est culture et dépasser l'approche par les industries culturelles que fonde l'UE dans le financement de « ses » programmes, ou dans le co-financement d'ailleurs. Ainsi les crises structurelles (audiovisuel, édition) seraient-elles imputables à des transformations plus larges de la consommation (déclin du besoin de loisirs sur le plan des contenus et émergence du besoin de biens d'équipement comme le note Philippe Chantepie, p. 96). En pratique, parce qu'elle n'intervient qu'en coordonnant des actions nationales pré-existantes (pp. 42, 101) l'UE ne peut qu'orienter certaines tendances : ainsi les aides publiques, qu'elle entend limiter dans l'ensemble, continuent-elles à différencier les États : 38,7 % d'aides directes en France contre 14,6 % en Allemagne par rapport au financement total des activités culturelles (Marie-Christine Steckel-Assouère, p. 107). Ces différences sont l'objet de généralisations dans les études de deux politistes : Jean-François Husson et Lionel Arnaud (« Une analyse sociopolitique du financement de la culture », pp. 115-121 ; « La culture comme facteur de développement ? Cultures et politiques culturelles en France et en Angleterre », pp. 148-153). Ils mettent en avant le rôle des collectivités locales en Europe, un temps considéré comme façon de ressourcer la culture en tant que politique publique autonome. Pour autant, « l'absence de standard minimal de services » (Jean-François Husson, p. 120) a vite rabattu cette ambition en renforçant finalement cette « dé-légitimation » de l'intervention de l'État (Lionel Arnaud, p. 150). Toutefois, on remarquera que les acteurs qui s'expriment lors de la table ronde sur le financement semblent assez aveugles à cette transformation puisqu'ils jugent que la « multiplicité des financements » est source d'indépendance parce qu'elle fait de la culture un vecteur de développement économique (Bruno Ory-Lavollée, directeur général de la société civile pour l'administration des droits des artistes et musiciens interprètes – Adami –, p. 135).

À ce stade de la lecture, on s'étonnera de l'absence de références à des travaux importants sur les vocations culturelles qui montrent que l'évolution des métiers (donc d'une forme de structuration de l'offre) influence fortement la réception sociale de la culture (Vincent Dubois, *La culture comme vocation*, Paris, Éd. Raisons d'agir, 2013 ; Pierre-Michel Menger, *Le travail créateur. S'accomplir dans l'incertain*, Paris, Gallimard/Éd. Le Seuil, 2009) et la communication publique

entreprise à son propos. Pourtant, le second intérêt du livre semble être une discussion de la gouvernance de la culture comme inscription sociale d'une politique publique au milieu de pratiques populaires plus larges. Car il est pertinent de lire dans ce volume que les règles de financement ne font pas toute la culture. Envisagées sous le thème de la crise des valeurs qui fondent l'intervention publique (tant dans la diplomatie culturelle – Aline Girard, Bibliothèque nationale de France, « Bibliothèques et coopération numérique » (pp. 166-172) ou Françoise Massart-Pierard, Université catholique de Louvain, « La diplomatie culturelle multilatérale : le rayonnement culturel autrement ? » (pp. 175-184) – que dans la cohésion territoriale), les interventions de la deuxième partie notamment traitent également des objectifs assignés à l'évolution de ces règles de financement qui constituent, tout de même, l'objectif essentiel de ce volume d'actes réunissant principalement des contributions de juristes. Les spécialistes de communication ou de sociologie de la culture trouveront donc là un répertoire utile et analytique de la mise à disposition des moyens (financiers principalement) que génèrent aujourd'hui les politiques culturelles.

Thomas Marty

SAGE, université de Limoges, F-87000
thomarty@hotmail.com

Épistémologie

Christine BARATS, *Manuel d'analyse du web en sciences humaines sociales*.

Paris, A. Colin, coll. U, 2013, 264 p.

L'ouvrage collectif dirigé par Christine Barats (maîtresse de conférences en sciences de l'information et de la communication à l'université Paris Descartes) se présente comme un manuel destiné aux étudiants qui débutent une recherche et aux chercheurs confirmés qui souhaitent nourrir leur réflexion au sujet du web. Dès l'introduction, il est précisé que, par commodité, le terme « web » sera utilisé de manière générique (p. 5). Toutefois, ce choix est regrettable car il contribue à alimenter l'amalgame qui se fait souvent entre « internet » et « web ». Favorisant une approche pluridisciplinaire qui fait appel aux sciences du langage, aux sciences de l'information et de la communication, à la sociologie et aux sciences politiques, le livre s'organise en trois parties.

Constituée de quatre chapitres et de trois zooms (contributions courtes en fin de chapitre), la première partie, « Web et SHS : questions interdisciplinaires »

(pp. 11-97), revient sur des questions qui se posent en amont de la recherche sur le web. Cette partie permet d'interroger la manière dont les chercheurs conçoivent le web. Ainsi, dans le premier chapitre, Laurence Monnoyer-Smith (pp. 12-31) propose-t-elle de recourir à la notion de « dispositif », telle qu'elle a été définie par Michel Foucault (*L'archéologie du savoir*, Paris, Gallimard, 1969) et retravaillée par Gilles Deleuze (« Qu'est-ce qu'un dispositif », pp. 185-195, in : Association pour le centre Michel Foucault, *Michel Foucault philosophe. Rencontre internationale, Paris 9, 10, 11 janvier 1988*, Paris, Éd. Le Seuil, 1989), pour mieux appréhender le web. Évitant le piège du déterminisme technologique, le web est vu comme un dispositif composé de techniques, d'acteurs, d'énoncés et d'une diversité de pratiques d'appropriation. Le deuxième chapitre (pp. 32-48) traite d'un sujet qui, comme le constatent les auteurs, Guillaume Latzko-Toth et Serge Proulx, est souvent délaissé par les chercheurs en sciences humaines et sociales (SHS) dans le monde francophone : l'éthique de la recherche en ligne, qui est un domaine plus développé dans le monde anglo-saxon. Ainsi, en comparant les cadres réglementaire et normatif de la France, des États-Unis et du Canada, la contribution identifie-t-elle les spécificités du web qui entraînent des conséquences sur le plan éthique : la *recherchabilité*, l'ubiquité, la persistance, la mutabilité et l'*invérifiabilité*. L'étape de la collecte de données, qui semblerait facilitée par le web, est prise comme exemple pour parler des problèmes éthiques liés à l'anonymat, au consentement des participants et à l'opposition entre contenus publics et privés sur le web. Les auteurs plaident pour une attitude réflexive sur les pratiques de recherche de la part des chercheurs. Le zoom qui complète ce chapitre (pp. 48-52) montre que, si, d'un côté, les codes éthiques sont moins présents en France que dans le monde anglo-saxon, la France compte sur des lois qui défendent le traitement des données individuelles (loi Informatique et libertés de 1978, réformée en 2004) et sur les « correspondants informatiques et libertés » (CIL) présents dans les universités françaises et dans les grands organismes de recherche. Dans le troisième chapitre (pp. 53-68), Olivier Ertzscheid, Gabriel Gallezot et Brigitte Simonnot attirent l'attention sur la nécessité de préserver le web du marché de la mémoire, autrement dit, sur la gestion de la mémoire de nos sociétés sur le web par des acteurs commerciaux. D'ailleurs, dans le zoom qui accompagne ce chapitre (pp. 69-73), Olivier Ertzscheid fait un constat intéressant en se référant à des initiatives, comme celle de la bibliothèque du Congrès aux États-Unis, visant à archiver les messages postés sur le site *Twitter*

depuis son lancement en 2006. En effet, l'auteur rappelle, qu'« avant, on "déclenchait" un processus d'archivistique documentaire soit au moment où un document parvenait en fin de cycle de vie, soit au moment où sa valeur historique était communément attestée. [Pourtant], avec l'archivage de *Twitter* aucune de ces deux conditions n'est remplie » (p. 72). Dans le quatrième chapitre (pp. 74-93), en partant de ses propres travaux sur les genres de discours, Dominique Maingueneau révisé la notion de genre, telle qu'elle est définie en analyse du discours, de façon à déterminer si elle pourrait être appliquée au web. Son hypothèse est que « le web transforme les conditions de la communication, la manière dont on peut envisager le genre et la notion même de textualité » (p. 80). À travers quelques exemples de blogs, il démontre comment la scène générique est affaiblie sur le web. Pour lui, la notion d'hypergenre est plus appropriée pour classer les contenus du web. De plus, même la notion de « texte » serait à revoir, l'auteur lui préférant celle d'hypertexte.

La deuxième partie, « Contenus et usages du web : objets et cadres d'analyse » (pp. 99-185), présente différentes méthodes utilisées pour analyser des contenus web ou le web en tant qu'objet d'étude. En ce sens, les huit contributions (quatre chapitres et quatre zooms) illustrent trois tendances qui s'imposent. D'une part, on trouve des approches qui utilisent les méthodes de collecte de données et d'analyse déjà existantes en SHS, comme les enquêtes ethnographiques (chapitre 7, pp. 147-150). D'autre part, il existe des approches qui se fondent sur des méthodes issues du web, comme par exemple l'analyse des traces numériques (chapitre 8, pp. 166-180). Entre ces deux tendances, on repère des approches qui adaptent les méthodes existantes aux spécificités du web, comme l'approche sémiologique présentée dans le chapitre 6 (pp. 125-141), ou la « webométrie » qui est une adaptation des méthodes quantitatives, telle la lexicométrie (chapitre 5, pp. 100-120). En regardant les contributions de cette deuxième partie dans leur ensemble, la question se pose de savoir jusqu'à quel point il est pertinent et efficace d'appliquer ou d'adapter des méthodes utilisées sur d'autres corpus et dans d'autres terrains à l'étude des corpus issus du web, et dans quelle mesure il conviendrait de mettre en place des démarches méthodologiques qui s'appuient sur les outils offerts par le web. Comme le montrent les différentes contributions, la réponse à cette question est tributaire de la manière dont les chercheurs appréhendent le web : un terrain où l'on collecte des données ou un objet d'étude. Par exemple, en partant du constat de la rupture des

formes traditionnelles de communication avec le web, Julia Bonaccorsi (chapitre 6, pp. 125-141) propose une approche sémiologique du web. Dans ce cas, le web est un objet d'étude et l'auteure cherche à comprendre les effets de sens produits par l'agencement sémiotique d'un site web. En effet, les signes du web ne fonctionnent pas de la même manière que les signes exclusivement textuels et iconiques que l'on trouve dans d'autres médias. Par exemple, un lien hypertexte, c'est bien plus que du texte, c'est un « signe passeur » selon cette approche qui a l'intérêt de rendre compte de plusieurs spécificités du web. Parmi ces spécificités, l'auteure mentionne, en plus de la transformation des pratiques de communication, la volatilité des contenus et la circulation des signes sur différents supports dans différents espaces éditoriaux. Dans la même perspective cherchant à adapter des méthodes disponibles en SHS, on trouve la proposition de Gersende Blanchard, Simon Gadras et Stéphanie Wojcik (chapitre 8, pp. 166-180). En explicitant la démarche utilisée dans une recherche portant sur la participation politique en ligne lors des élections présidentielles de 2012 en France, les auteurs rendent compte des difficultés méthodologiques et théoriques rencontrées lorsqu'ils se sont intéressés aux comportements en ligne des internautes. Sur le plan méthodologique, par exemple, certes l'accès au terrain à travers le web est, dans une certaine mesure, facilité ; cependant, cet accès est limité, car les personnes interrogées ne correspondent qu'à une minorité, celle qui a participé sur les sites proposés par les partis politiques et les candidats (sites web et réseaux sociaux numériques). Sur le plan théorique, la définition de la participation politique en ligne a dû être revue par les auteurs qui mentionnent les deux tendances qui s'opposent à ce sujet. D'un côté, il y a ceux qui considèrent que suivre un candidat sur *Twitter* ou devenir « ami » d'un candidat sur *Facebook* n'est que du consumérisme politique. De l'autre côté, se trouvent ceux, comme les auteurs du chapitre, qui favorisent une approche élargie de la participation politique en ligne. L'article prend aussi soin de mentionner les considérations éthiques auxquelles il faut faire face dans ce type de recherche. Suite à ces deux chapitres qui montrent les avantages et les risques liés à l'adaptation des méthodes connues en SHS, le chapitre 7 (pp. 147-160) semble moins convainquant quant à l'application de méthodes déjà existantes. Josiane Jouët et Coralie Le Caroff affirment qu'une ethnographie des usages de participation en ligne est possible. Mais leur démarche, consistant à appliquer une grille d'analyse (p. 150), correspond davantage à la transposition d'une méthode utilisée sur des corpus qui ne sont pas obtenus à travers le web sans se poser la question de la pertinence, des risques

et des avantages d'une telle démarche. Organisée en trois parties, leur grille se limite à décrire l'architecture et le fonctionnement du site (ligne éditoriale et gestion du site), la participation (contributions des internautes et personnalisation) et le lien social (discussion et partage). D'après les résultats présentés par les auteures, fondés sur des captures d'écran des sites analysés, on voit mal en quoi il s'agit d'une démarche ethnographique et en quoi les spécificités du web sont véritablement prises en considération.

La troisième et dernière partie de l'ouvrage, « Réseaux, flux et pratiques : quantification et outils de mesure » (pp. 187-245), dresse une sorte d'inventaire commenté des mesures d'audience produites par le web et au sujet du web. Outre les avantages et les limites mentionnés par les auteurs, le chapitre 10 (pp. 212-223) constitue un apport intéressant au sujet de ce que Sylvain Parasié et Éric Dagiral appellent les « métriques du web ». Partant des nombreuses données d'audience du web que les chercheurs en sciences sociales ont à leur disposition, ils présentent trois voies méthodologiques permettant de constituer les données d'audience en objet sociologique. Leur réflexion s'appuie sur les recherches portant sur des sites d'information en ligne. Leur objectif est de « saisir des métriques du web comme des objets d'étude à part entière, et de les réinscrire dans une écologie plus large des pratiques concrètes de réception par les publics » (p. 221). Premièrement, et rappelant les études sur la réception des médias, les auteurs proposent une approche consistant à étudier les publics du web qui ne se fonde pas exclusivement sur les données statistiques d'audience, mais qui couple ces données avec des enquêtes conduites auprès des internautes (sociologie des usages). Deuxièmement, les chercheurs analysent les usages sociaux, non du web, mais des métriques du web par les concepteurs, les éditeurs et les développeurs des sites, de façon à établir de quelle manière leurs décisions quant à la hiérarchie des informations, l'agencement des contenus, etc. peuvent être modifiés par les données d'audience. Enfin, une troisième voie consiste à déterminer de quelle façon les dispositifs de mesure d'audience du web reposent sur des intérêts particuliers, des représentations spécifiques de la société fondées sur des questions politiques et idéologiques, entre autres.

Sans avoir la prétention de restituer l'ensemble des contributions de l'ouvrage, force est de constater que ce manuel d'analyse du web atteint son objectif : il aborde des méthodes et des terrains pour l'observation et l'analyse du web. Le livre ne décrit pas

des étapes à suivre pour analyser un contenu web. En revanche, en partant de leurs propres expériences et domaines d'expertise, les auteurs discutent de la pertinence d'appliquer et/ou d'adapter les méthodes d'analyse des SHS au web et/ou de la nécessité d'en créer de nouvelles. Par ailleurs, les lecteurs pourront trouver de nombreuses informations utiles comme, par exemple, une liste d'initiatives d'archivage en ligne (chapitre 3, pp. 53-68, et zoom du chapitre 8, pp. 180-185), une liste non exhaustive des logiciels d'analyse textuelle (zoom du chapitre 5, pp. 120-124), des explications des méthodes de mesures d'audience sur le web, notamment celles dites *site centric*, *user centric* et *network centric* (chapitre 9, pp. 188-207), des ressources pour tracer les usages du web et pour consulter des statistiques, ainsi que des mesures d'audience du web (zoom du chapitre 9, pp. 207-211). Ce manuel est également un outil intéressant pour l'enseignement de méthodes de recherche en SHS.

Yeny Serrano

LISEC, université de Strasbourg, F-67000
yeny.serrano@unistra.fr

Christophe EVANS, dir., *Mener l'enquête. Guide des études de publics en bibliothèque.*

Villeurbanne, Presses de l'Enssib, coll. Boîte à outils, 2011, 159 p.

Pour exercer leurs métiers, les bibliothécaires et conservateurs tentent de gérer au mieux des budgets à destination de publics qu'ils connaissent relativement mal. Pour faire un peu de sociologie, les bibliothécaires et conservateurs agissent à peu près de la même manière : ils dépensent un peu d'argent pour approcher au mieux leurs publics. Telle est finalement la double leçon de l'ouvrage, synthèse d'une série de dispositifs professionnels (méthodes d'enquête, principes d'analyse des données, marchés publics, description d'interactions professionnelles) et de résultats d'enquêtes de sociologie des publics des bibliothèques. D'emblée, Christophe Evans (chargé d'études en sociologie à la Bibliothèque publique d'information) met en garde le lecteur sur l'ambiguïté qu'il y a à produire de la sociologie des publics sans fixer au préalable son horizon méthodologique : l'auteur affiche une prétendue neutralité dans le choix des méthodes (p. 12) convoquées dans l'ouvrage, mais, sous ce couvert, la plupart des textes se réfèrent à une vulgate « sondagère » du questionnaire au risque parfois de manifester une réelle méconnaissance des travaux de chercheurs ayant abordé la lecture et les pratiques culturelles en général selon d'autres entrées. Les enquêtes par entretiens (comme par exemple celle

de Claude Fossé-Poliak, Gérard Mauger et Bernard Pudal dans *Histoires de lecteurs*, Paris, Nathan, 1989) ne sont pas citées, pas plus que les observations participantes de Marc Perrenoud et Mariangela Roselli (*Du lecteur à l'usager*, Toulouse, Presses du Mirail, 2008) hormis par Mariangela Roselli elle-même dans le chapitre 2 de la deuxième partie (« Les enquêtes qualitatives en bibliothèque : quelles techniques pour quels résultats ? », pp. 76-87). Seul un chapitre fait référence à l'exploitation des « données internes » (statistiques) en privilégiant le cas des bibliothèques de lecture publique et en pratiquant un usage plutôt performatif des données expliquant qu'une partie de la population « renonce » (p. 47) à s'inscrire ou bien encore, après avoir appelé à un respect des codages de l'Insee en matière socio-professionnelle, à asséner de façon générale qu'un « quartier populaire » (p. 52) de Toul fréquente assidûment la bibliothèque de cette ville. L'ensemble de l'ouvrage a pour lui la cohérence, en affirmant qu'il est un travail de sociologie appliquée (p. 9), mais contre lui, une faiblesse récurrente en ne proposant aucune réflexion sur les conditions sociales et professionnelles de réalisation des dispositifs d'enquête ou de production de résultats.

Quels sont les dispositifs d'enquête sociologique pratiqués au sein des bibliothèques ? Le critère essentiel, plusieurs fois répété, consiste à administrer les questionnaires *via* des prestataires extérieurs. S'il est parfois question du recours à des bibliothécaires ou conservateurs stagiaires, c'est-à-dire le personnel scientifique des bibliothèques au moment de leur formation, voire parfois de l'appel à des structures plus universitaires (contrats avec des laboratoires, enquête doctorale), la trame de fond de l'ouvrage est l'enquête par questionnaire encadrée (ou non) par un marché public et réalisée par une entreprise. Le droit des marchés publics à prestations intellectuelles (chapitre 2, « Le cadre juridique des enquêtes de publics ou des études sociologiques en bibliothèque », pp. 25-32) pose un certain nombre de principes sur l'exploitation des données issues de telles enquêtes. Il en ressort bien entendu que les prestataires ont, par l'article L. 111-3, une pleine propriété des rapports produits en guise d'enquête. Le chapitre consacré aux enquêtes de type Libqual (très répandues en France, comme ailleurs, ces dernières années) confirme d'ailleurs que si les bibliothèques ont ordinairement accès au cumul des résultats (analyses secondaires, comparées), elles ne lèvent que très rarement cette option. Quand bien même elles le feraient, on note (p. 100) que le cumul des questionnaires rassemblés dans les bibliothèques universitaires françaises s'élève à 32 000... à comparer aux quelques 1,4 million